

**Vous avez 60 ans ou plus ?
Vous êtes un proche ou un aidant ?**

**Une Maison du Bel Âge, oui...
Mais pourquoi ?**

Un lieu unique de proximité

Avec les Maisons du Bel Âge, le Département réinvente le service public comme lieu créateur de lien social.

Véritable guichet unique d'accueil des personnes du Bel Âge et de leurs proches ou aidants, les équipes du Département y sont à leur disposition pour répondre à leurs questions, les orienter dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches (demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, demandes de renseignements, procédures et inscriptions sur internet, etc).

Le Département développe ainsi une véritable politique de proximité, affirme son ambition de prolonger l'autonomie des seniors et de rompre leur isolement et s'engage pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.



LA POSTE

La Maison du Bel Âge et La Poste

Dans le cadre d'un partenariat avec La Poste, votre Maison du Bel Âge sera en mesure de vous proposer des services postaux et bancaires dès son ouverture. Ce service vous permettra directement au sein de l'établissement de procéder à des opérations telles que l'achat de timbres, le retrait/dépôt de colis ou de recommandés, ou encore le retrait/dépôt d'argent.

1- INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER

- > **Inform**er les personnes de 60 ans ou plus et leurs proches ou aidants sur l'ensemble des actions, dispositifs, événements et structures susceptibles d'être mobilisés.
- > **Accompagner** les personnes du Bel Âge dans leurs démarches administratives et les orienter dans leurs recherches (aide au montage de dossiers type Allocation Personnalisée d'Autonomie, ou de prestations individuelles ou spécifiques...).
- > **Améliorer** la vie quotidienne des personnes du Bel Âge en les aidant à trouver des solutions à leurs problématiques et créer du lien social.

2 - ASSURER UNE VEILLE SANITAIRE

- > **Repérer** les personnes fragilisées et/ou isolées et leur proposer aide et soutien.
- > **Appels réguliers** et d'urgence (grand froid, épidémies, canicule...).

3 - PROPOSER DES ACTIVITÉS, LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET PRÉVENIR LA DÉPENDANCE

- > **Organisation de sorties** visant à la découverte du patrimoine culturel et des parcs et domaines départementaux.
- > **Mise en place d'ateliers et de conférences/débats** ciblés autour de 4 thématiques :



Fracture numérique



Mémoire



Équilibre



Nutrition